

Strasbourg, le 13 août 2024

Jugement du militant anti-chasse à la baleine Paul Watson

Réaction de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg

« Alors que la Haute Cour du Groenland, territoire autonome danois, doit décider jeudi de la prolongation ou non de la privation de liberté et de l'extradition vers le Japon de **Paul Watson**, j'apporte mon soutien à ce dernier en tant que maire de Strasbourg, capitale des droits humains.

Lanceur d'alerte, activiste et militant écologiste, il est indéniablement un défenseur du vivant. Par son action, il veut nous faire ouvrir les yeux sur les maltraitances animales, sur l'extrême violence de techniques de pêche massive, sur les excès et les dérives du système industriel de la pêche en mer. Il agit concrètement en faveur des grands objectifs internationaux fixés en matière de protection des pôles. C'est également en écho à ce cadre international que Strasbourg avait accueilli en 2021 l'exposition « L'été polaire - La banquise, sens dessus dessous », témoignant de la fragilité et de l'importance des pôles et du grand large dans le maintien de nos écosystèmes mondiaux et locaux.

La chasse à la baleine étant officiellement interdite depuis un moratoire adopté par la Commission baleinière internationale (CBI) et entré en vigueur en 1986, il est inadmissible que cette pêche continue d'être pratiquée. C'est finalement les lanceurs d'alerte, comme Paul Watson, qui paient le prix fort de ces pratiques meurtrières dont pâtit, durablement et parfois de manière irréversible, la biodiversité tout entière, à laquelle l'humain appartient.

*Dans cette affaire, combattre Paul Watson, c'est se battre contre nous-mêmes. Paul Watson doit être libéré. » **Jeanne Barseghian**, maire de la Ville de Strasbourg.*

